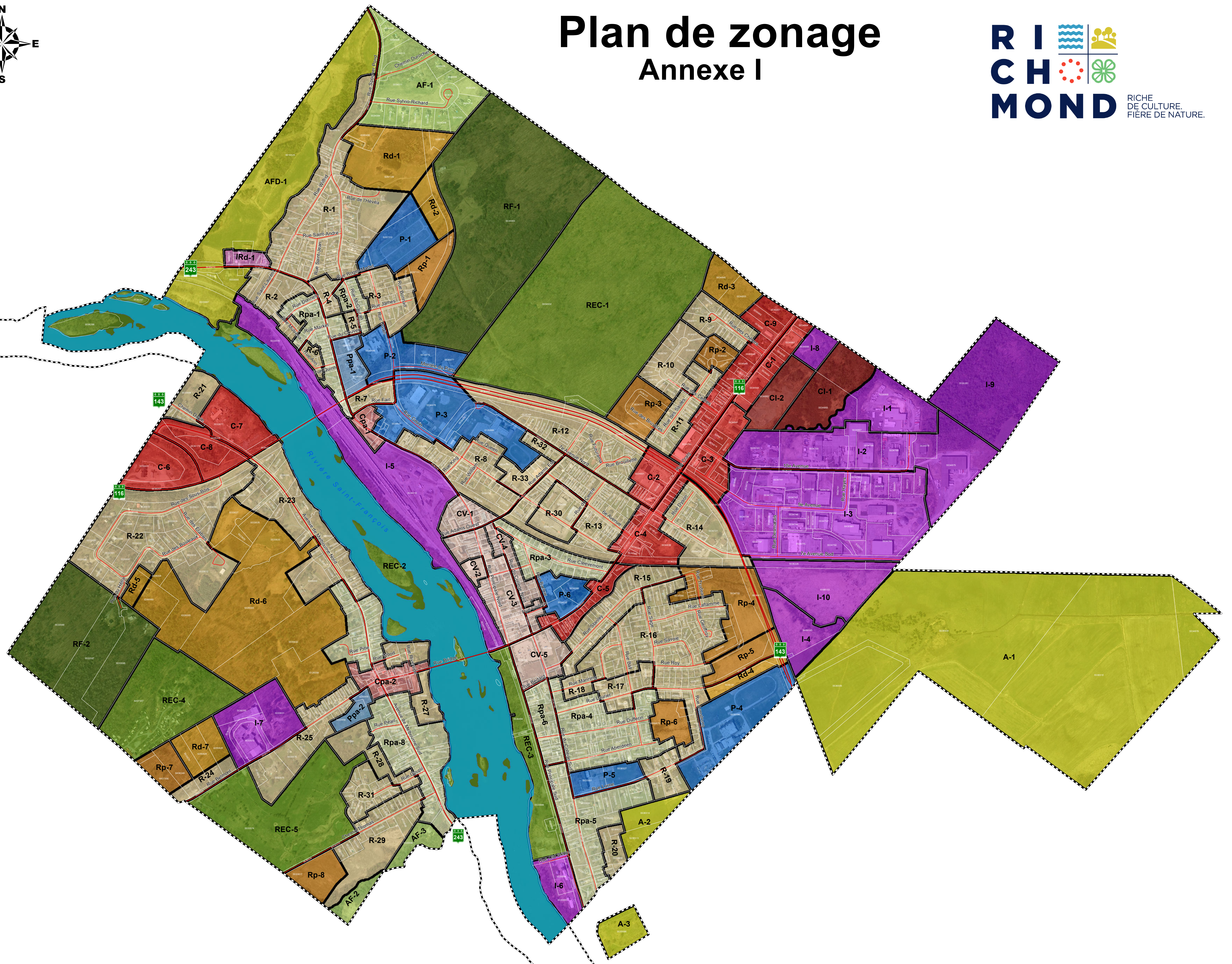


Plan de zonage

Annexe I



Éléments de base

- Limite municipale*
- Zone
- Cadastre**
- Réseau routier
- Rivière Saint-François

Zones

- A-1 à A-3 agricole
- AFD-1 agro-forestière dynamique
- AF-1 à AF-3 agro-forestière
- C-1 à C-9 commerciale
- CI-1 à CI-2 commerciale-industrielle
- Cpa-1 à Cpa-2 commerciale en milieu patrimonial
- CV-1 à CV-5 commerciale et résidentielle en centre-ville
- I-1 à I-9 industrielle
- P-1 à P-6 publique et institutionnelle

Vocation des zones

Zones

- Ppa-1 à Ppa-2 publique et institutionnelle en milieu patrimonial
- REC-1 à REC-5 récréative
- R-1 à R-33 résidentielle
- Rd-1 à Rd-7 résidentielle (développement différé)
- RF-1 à RF-2 récréative-forestière
- Rp-1 à Rp-8 résidentielle (développement prioritaire)
- Rpa-1 à Rpa-8 résidentielle en milieu patrimonial
- IRd-1 îlot résidentiel déstructuré

Vocation des zones

Grille des modifications

Réglement no.	Entrée en vigueur	Révisé le
123	17 juin 2008	novembre 2008
125	10 février 2010	
163	14 décembre 2011	
182	18 décembre 2012	
227	10 avril 2017	
278 et 280	18 novembre 2020	
276	5 octobre 2020	
301	11 août 2022	
308	12 décembre 2022	
330	1er mai 2024	

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage

Réglement no. : 108

Authentifié ce jour : _____

Maire : _____

Greffier : _____

Réalisation :

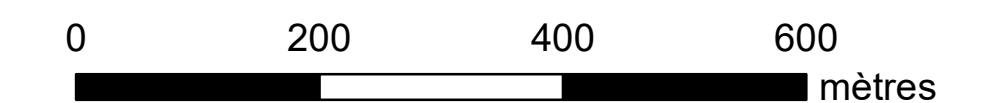


Approuvé par :

Marc-André Sarazin
 Inspecteur municipal
 de Richmond

Échelle du document original (plan de 36" x 38") :

1 : 5 000



Plan no. : Z-01 Date : déc. 2006

Source des données géographiques :
 (c) Gouvernement du Québec
 tous droits réservés

Modifié en :	mai 2009	mai 2017
	août 2010	mars 2018
	août 2011	décembre 2019
	janvier 2012	Mars 2021
	juin 2012	Mai 2023
	février 2017	Septembre 2024

Hors de l'usage auquel il est destiné, ce plan n'a aucune valeur légale.

* Limite municipale tracée selon le cadastre
 ** Cadastre à jour en avril 2024